

Laurent Girouard et André Major : règlement de comptes (1965)

Les deux lettres publiées ici cinquante ans après les faits donnent une bonne idée, derrière la théorie et l'analyse affichées dans les pages de la revue *Parti pris* (1963-1968), du bouillon passionnel partagé par deux individus « non alignés » dont le rapport se rompt, en quelque sorte, sous nos yeux.

Elles ont été conservées par Laurent Girouard, alors directeur (1964-1965) des Éditions *Parti pris*²⁹³, et m'ont été offertes par lui le 14 janvier 2015, lors d'une rencontre de travail (voir l'Annexe 1).

Une première hypothèse, évoquée par Girouard ce jour-là, pose qu'il y aurait eu, le 11 ou le 12 juin 1965 vraisemblablement, une discussion entre deux hommes où le haussement de ton avait dû être marqué, puis le 13 juin 1965, un dimanche, en méconnaissance l'une de l'autre, en parallèle l'une de l'autre, deux lettres redisant, refaisant le coup de cette discussion. Chaque homme reconstruisant, dans ses mots qui sont aussi (souvent) les mots de l'autre, son récit de la fin de leur amitié.

Une seconde hypothèse, que j'adopte ici, proposée ultérieurement par Major suite à la lecture de la transcription faite par moi et à lui envoyée (le 20 août 2015), inverse l'ordre de lecture que j'avais proposé (Major d'abord, Girouard ensuite), ce qu'il justifie ainsi (le 31 août 2015) :

Girouard a daté du 13 juin 1965 ces deux contrats²⁹⁴ qu'il m'adresse sans m'expliquer les raisons d'un tel retard. C'est d'ailleurs ce retard qui m'a amené à m'en plaindre auprès de mes camarades. Voilà pour ce qui est des contrats qu'il m'envoie en même temps que sa lettre du 13 juin 1965, à laquelle

²⁹³ Lorsqu'ils rédigent leur lettre, Laurent Girouard, né le 30 août 1939, a 25 ans et André Major, né le 22 avril 1942, 23 ans. Dans la revue *Parti pris*, André Major, entre octobre 1963 et janvier 1965, aura publié 17 textes (poèmes, nouvelles, témoignage) et écrits (chroniques, critiques, article) ; Laurent Girouard, entre décembre 1963 et juin-juillet 1965, 12 écrits (articles, chroniques, critiques) et texte (extrait d'un roman).

²⁹⁴ « Le 13 juin 1965, Girouard – faute, comme il le dit, de ne pouvoir me rencontrer – m'adresse une lettre accompagnée de deux contrats (lire : deux copies du même contrat pour *La chair de poule*) –, contrats supposément oubliés, selon lui. Chose certaine, les dates [13 juin 1965, mais déjà 10 décembre 1964 pour *Le cabochon*] figurant sur mes copies des deux contrats que j'ai signés avec Girouard sont de sa main. » (Note d'A. M.)

je réponds le lendemain ou le surlendemain, mais vraisemblablement en faisant une erreur de datation. Car comme Ginette²⁹⁵ me le soulignait à la lecture de ces deux lettres, la mienne se comprend comme une réplique à ses assertions dans l'ordre même qu'il leur a donné.

Il n'y aurait pas eu de rencontre au restaurant ou ailleurs, ce qui explique que je n'arrivais pas à me la rappeler lors de la première conversation que nous avons eue à ce sujet [le 11 mars 2015], pas plus qu'après celle-ci [le 20 août 2015]. Une telle rencontre eût-elle eu lieu, il m'aurait alors remis les contrats qu'il m'envoie par la poste le 13 juin, *faute d'avoir pu me voir*, comme il le dit : « Puisque tu es supposé me chercher et que j'en fais autant de mon côté et que nous ne nous rejoignons jamais, je t'écis. » D'ailleurs, ni lui ni moi ne faisons la moindre allusion à une discussion que nous aurions eue, où que ce soit. [...]

Je te suggère de relire nos deux lettres en inversant l'ordre, c'est-à-dire en commençant par celle de Girouard. La mienne se comprend mieux et dissipe cette mystérieuse simultanéité que tu prêtais à cet échange dont les sujets concordaient trop fidèlement pour qu'on attribue cela au hasard. Comme cela s'est produit dans ma correspondance avec Vadeboncoeur²⁹⁶, il arrive que l'un ou l'autre date erronément sa lettre. J'ai dû l'écrire le jour où j'ai reçu sa lettre ou le lendemain. Mais il m'apparaît évident que s'il n'y a pas eu de rencontre (comme la lettre de Girouard le montre bien), je réponds tout simplement, et très méthodiquement, à sa lettre du 13 juin 1965.

Quand je lui fais part (le 18 septembre 2015) de l'hypothèse d'André Major sur ces deux lettres, Laurent Girouard maintient que, s'il n'y a pas eu une discussion, tel jour, au point de départ des deux lettres, il y a cependant eu, dans les semaines, voire les mois qui ont précédé, quelques discussions acerbes, quelques « accrochages » qui, tel jour, le 13 juin 1965 précisément, l'ont mené à rédiger sa lettre²⁹⁷.

²⁹⁵ Ginette Lepage, seconde épouse d'André Major (depuis 1970).

²⁹⁶ Allusion à l'édition de cette correspondance qu'il prépare alors : *Nous retrouver à mi-chemin. Correspondance (1972-2005) et autres textes*, Montréal, Boréal, coll. « Papiers collés », 2016.

²⁹⁷ À relire les articles que Laurent Girouard (« Considérations contradictoires », p. 6-12) et André Major (« Ainsi soit-il », p. 13-17) publient, côte à côte, dans l'important dossier intitulé *Pour une littérature québécoise* de la revue (*Parti pris*, Montréal, vol. II, n° 5, janvier 1965), il n'est pas difficile de constater que, au moins six mois avant les deux lettres, les points de vue étaient déjà divergents et bien campés : « Nos invectives actuelles [nous, écrivains publiés par les Éd. Parti pris] ne font aucune distinction. Dans le même public nous luttons contre critiques, fédéras, camarades, sympathisants. L'écrivain ne peut comme l'analyste distinguer adversaires et alliés. Il globalise. Il tourne au pamphlet. Joyeusement d'ailleurs. [...] Lorsque nous pourrons vous [critiques, fédéras...] considérer comme éventuellement intelligents, nous aurons dépassé l'étape de la défécation » (p. 10) ; « Ayant assumé son passé, on peut entrevoir l'avenir, comme si cet avenir n'était que la projection du passé, une projection dont on est le maître et le guide. [...] Ce que je tente c'est l'expérience de ma liberté, et cette expérience est plus nécessaire, à mes yeux, que le plus fervent engagement politique » (p. 15-16).

La transcription est faite sur les photocopies des manuscrits, avec l'aide de Laurent Girouard pour les quelques lignes qui manquent au haut ou au bas de telles pages. Les fautes évidentes sont corrigées, sinon désignées par un *sic* lorsqu'il y a quelque écart d'une certaine importance ou quelque jeu orthographique ou lexical. Les titres sont mis en italique et les mots manquants entre crochets. Plusieurs notes dites de bas de page ont été ajoutées pour bien saisir, après toutes ces années, de qui et de quoi alors il en retournait. La substance de plusieurs de ces notes vient d'ailleurs directement des auteurs.

Laurent Girouard à André Major

Montréal, 13 juin '65

Major,

Je ne sais pas ce qui va [*sic* : ce que va être] le sort de cette lettre. J'en conserve toutefois un double.

Puisque tu es supposé me chercher et que j'en fais autant de mon côté et que nous [ne] nous rejoignons jamais, je t'écris. Eh oui! J'ai presque envie de t'envoyer ma façon de penser sous pli enregistré.

Depuis 15 j[ou]rs, j'ai rencontré des gens, Renaud²⁹⁸, Straram²⁹⁹, Godin³⁰⁰, Popaul³⁰¹, Maheu³⁰² et cie. Je ne devrais jamais rencontrer qui que ce soit. Je devrais reprendre mes habitudes d'avant *La ville*³⁰³. Travailler dans mon coin et vous laisser vous entredévorer tout seuls. Ne pas me mêler de vos querelles de parents, d'amis, de camarades, de [...] ³⁰⁴. Mais je m'en suis mêlé. Je paie aujourd'hui. Remarque que je ne m'attendais pas à de la reconnaissance de votre part. Votre société est bien trop fermée pour admettre l'intrus. Tu vas être le seul à savoir ce que je pense. Tu vas avoir

²⁹⁸ Jacques Renaud (1942-), poète et nouvelliste, auteur de *Le cassé*, premier recueil de nouvelles à paraître aux Éd. Parti pris, [novembre] 1964.

²⁹⁹ Patrick Straram (1934-1988), membre du comité de lecture des Éd. Parti pris juste après le départ de Laurent Girouard ; on trouve dans le fonds de la revue deux lettres-modèles de refus d'un manuscrit proposées par Straram et dont l'une est datée du 11 octobre 1965.

³⁰⁰ Gérald Godin (1938-1994), journaliste et poète, collaborateur de la revue *Parti pris*.

³⁰¹ Paul Chamberland (1939-), poète et essayiste, auteur de *L'afficheur hurle*, poème, premier livre de poésie à paraître aux Éd. Parti pris, [janvier] 1965, membre du comité de direction de la revue.

³⁰² Pierre Maheu (1939-1979), rédacteur et essayiste, premier directeur de la revue.

³⁰³ Laurent Girouard (1939-), *La ville inhumaine*, roman, premier livre à paraître aux Éd. Parti pris, [février] 1964.

³⁰⁴ Il manque ici une ligne au bas de la p. 1 de la photocopie conservée par Laurent Girouard de cette lettre.

une très belle arme contre moi. Je t'écris, non parce que j'ai confiance en toi. Finie, la fine compréhension; et les sourires sous-entendus qui cachent trop d'hypocrisies.

Ce que tu vas faire de cette lettre, je m'en sacre. Et [je m'en sacre] en crisse. Nous sommes les 2 seuls à en connaître la teneur.

Réglons (éclaircissons) tes problèmes (tes frousses) tes baveries vis-à-vis moi.

1° Paraît que je ne veux pas te signer de contrat pour *La chair*. Je m'excuse d'être naïf. P[our] avoir oublié, je m'excuse que tu m'aies identifié à ton bo-frère³⁰⁵ [sic], à Parti Pris, à la RÉVOLUTION, à Dieu le Père et ton oncle Médé³⁰⁶. Je ne suis que Girouard, un mec qui s'est fourvoyé dans votre société d'intellectuels châtrés. Un éditeur à la manque, qui croyait naïvement qu'il pouvait aider quelques écrivains, essayait de faire ce qui ne lui avait jamais été fait. Un petit Leclerc³⁰⁷, en fin de compte, l'intelligence et le fric en moins. Et surtout, surtout, tout cave, tout cave.

Je te fais parvenir les contrats oubliés que tu me retourneras³⁰⁸ —> Ce sera, je l'espère, les derniers contrats que je fais signer de ma vie pour toute maison d'édition ou tout auteur au monde.

2° Paraît que les Éditions Parti pris ne paieront plus de droits d'auteur, because elles sont socialistes. Téléphone à Jasmin³⁰⁹, pour voir. Et relis tes contrats à la page 4, art. 3, 2, e). Tu rencontreras Godin en septembre et il te remettra le chèque.

³⁰⁵ Non seulement Paul Chamberland a épousé en 1963 Thérèse Major, la sœur d'André Major, mais ce dernier a épousé en 1964 Marielle Chamberland, la sœur du premier. (Note d'A. G. d'après A. M. et P. C.) « Ces deux couples ont rompu leurs liens au cours de l'année 1967, sans s'être concertés... » (Note d'A. M.) Voir notes 323 et 332.

³⁰⁶ « Il s'agit d'un oncle, Médéric Major, qui apparaît sous le surnom de Médé dans "Peau neuve", la première nouvelle de *La chair de poule* [recueil de nouvelles publié aux Éd. Parti pris en février 1965], pour me prodiguer des conseils en matière de langue. » (Note d'A. M.)

³⁰⁷ Allusion à Gilles Leclerc (1929-1999), auteur de *Journal d'un inquisiteur*, Montréal, Éd. de l'Aube, coll. « Fatum », 1960. « Quand je l'ai rencontré en 1960, il habitait près de chez mes parents. Il venait de publier un pamphlet intitulé *Journal d'un inquisiteur*, et il était journaliste sportif à Radio-Canada, puis il a participé, avec le poète Maurice Beaulieu, à la création de ce qui allait devenir l'Office de la langue française. J'ai correspondu avec lui à compter du moment où il s'est installé à Québec. J'ai préfacé un de ses ouvrages parus [en 2008] à titre posthume. Girouard le connaissait, lui aussi. » (Note d'A. M.) Laurent Girouard a conservé le carton d'invitation au lancement de ce livre qui a eu lieu à la Jewish Public Library (4490, avenue de l'Esplanade, angle avenue du Mont-Royal) le 28 avril 1960. Outre la famille, il y avait trois personnes à ce lancement : Patrick Straram, Georges Dor et Laurent Girouard. C'était un peu plus de quatre mois avant *Les insolences du Frère Untel*, achevé d'imprimer le 6 septembre 1960. (Note d'A. G. d'après L. G.)

³⁰⁸ Voir note 294.

³⁰⁹ Claude Jasmin (1930-), romancier et critique d'art, auteur de *Blues pour un homme averti*, première pièce à paraître aux Éd. Parti pris, [mars] 1964, auteur également de *Pleure pas, Germaine*, roman, [avril] 1965.

3° Paraît que... Paraît que...

Bon. Maintenant, lis-moi attentivement. Je ne suis pas payé par qui que ce soit pour t'écrire ce qui suit. Je ne suis pas poussé par une idéologie coco ou catho (la tienne). Personne n'est au courant et j'espère qu'il en sera ainsi pour toujours. Je ne te fais pas la cour, je ne veux pas m'expliquer à tes yeux, je ne délire pas. Je suis en Calvaire.

Tu étais le seul dans toute la société de créateurs et de penseurs québécois en qui j'avais un minimum de confiance. On m'avait bien dit que tu jouais de temps à autre³¹⁰, que tu savais te montrer compréhensif et sur le bon bord.

Je ne suis pas dans un moment dépressif, tout au contraire. Mes affaires personnelles se tassent admirablement bien³¹¹. Et de plus, je comprends de mieux en mieux.

Ceux de P. P. sont partis pour la gloire. Ils ont peut-être raison. Toi tu es parti pour le fric et la gloire littéraire, toi aussi tu as peut-être raison, devenir un Thériault³¹² ou un Jasmin, ce n'est pas à dédaigner. J. Hébert³¹³ saura te lancer et te donner de grasses avances. Je ne veux rien savoir de ta rupture avec P. P. (i.e. de tes chicanes de parents)³¹⁴.

Moi je te repère à la p. F8³¹⁵.

Et surtout ne parlez pas de moi, ailleurs que dans vos petites réunions de grignotage. Vous mangiez du curé, vous mangez maintenant de l'étranger.

³¹⁰ Sic : tu jouais la comédie (remarque péjorative, à opposer à « tu savais te montrer compréhensif et sur le bon bord »). (Note de L. G.)

³¹¹ Allusion au fait que c'est la fin d'une année scolaire à la Commission régionale de Chambly, la première grosse commission scolaire créée par le Rapport Parent, et que je viens tout juste d'emménager dans une maison, ma première maison, à Pierrefonds. (Note de L. G.)

³¹² Yves Thériault (1915-1983), romancier, conteur et nouvelliste très prolifique, dont le premier livre est publié en 1944.

³¹³ « Après avoir publié *Les insolences du Frère Untel* [en 1960] aux Éditions de l'Homme, Jacques Hébert a fondé les Éditions du Jour en 1961 dont il était le président. J'ai été son secrétaire en 1962, jusqu'à ce que la maison ferme ses portes temporairement. J'ai continué de travailler comme lecteur de manuscrits après la réouverture des éditions. J'ai d'ailleurs réécrit l'un des premiers best-sellers du Jour, *Les fous crient au secours* [1961] de Jean-Charles Pagé, un ancien patient de Saint-Jean-de-Dieu. Hébert a aussi publié un premier ouvrage littéraire, *La cruauté des faibles* [en 1961] de Marcel Godin, avant de créer la collection "Les romanciers du Jour" où j'ai moi-même publié *Le vent du diable* en 1968, puis les deux premiers volets des *Histoires de déserteurs*, *L'épouvantail* en 1974 et *L'épidémie* en 1975. » (Note d'A. M.)

³¹⁴ « Je crois que je fais allusion à sa rupture avec Paul Chamberland : le méli-mélo, l'un marie la sœur de l'autre. » (Note de L. G.) Major me conte « qu'il y eut, en effet, des tensions entre lui [lui-même] et le couple que formait Thérèse Major et Paul Chamberland, suite à la parution du roman *Le cabochon* dont la teneur partiellement autobiographique faisait l'objet d'un litige familial. C'est au moment des funérailles du père de Chamberland, au cours de l'été 1966, que les deux écrivains se réconcilient. » (Note d'A. M.)

³¹⁵ Et Girouard et Major ignorent maintenant ce à quoi cela faisait alors allusion.

Et surtout ne me considérez [pas] comme un écrivain. Dans le futur programme des Éditions P. P. tu as raison il n'y aura jamais de *Crotte au nez*. Oublie, oublie, Major, les corrections d'épreuves, « les commissions », les courses de bagnole³¹⁶, les coups de mains, et tout ce que j'ai fait pour *Le cabochon* et *La chair*. Tu as raison. J'ai voulu t'exploiter. J'ai voulu me servir de toi. Pourquoi ? Je n'en sais rien. Peut-être que [je] voulais qu'on lise du Major, écrivain québécois, mais je suis sûr que inconsciemment je t'exploitais. Tu m'en convaincs maintenant par ta reconnaissance.

Tu pourras lire ce paragraphe à Renaud et changez les titres, ça s'applique autant à lui.

Dans le prochain *Parti pris* tu liras un extrait de mon prochain roman, conserve-le précieusement, il t'était dédié³¹⁷.

Je ne l'ai pas écrit « à la major ». Ça [aurait] été t'exploiter. D'ailleurs on va n'y voir que copie du Cabochonchairdepoule cassépleurepasgermaine watchetoé baquetc'est uncrisse³¹⁸ etc. etc.

Je vais aussi t'envoyer une petite nouvelle sur les traîtres³¹⁹. Tu y reconnaitras toi, Renaud, Aquin³²⁰, Chamberland, et quelques autres désintéressés de la Révolution.

Je préfère un vrai peddleur comme Jasmin à toutes vos filouteries d'enfants gâtés.

L'aventure des Éditions est finie pour moi; mais vous m'en avez fait baver à partir des mesquineries de Popaul, des exigences du général Renaud qui se prend pour le Maître de la nouvelle littérature jusqu'à tes silences et tes fuites calculées.

Je chie sur vous avec satisfaction. Je ne crois pas que tu comprennes tout ce qui me sort du cul. Tu flaires un calcul de ma part, tu penses à un beau mensonge impressionnant. Tu me crois peut-être fou. Tu essaies de ne pas te poser de questions, en fait. Tu es sûr du diagnostic que tu as porté sur moi depuis quelques mois. Je suis un maudit chien calculateur comme

³¹⁶ Sic : les emplettes, les courses faites avec mon automobile. (Note de L. G.)

³¹⁷ Laurent Girouard, « La crotte au nez », *Parti pris*, vol. II, nos 10-11, juin-juillet 1965, p. 98-101.

³¹⁸ Allusion à du Major (Cabochonchairdepoule), du Renaud (cassé) et du Jasmin (pleurepasgermaine), mais aussi à du Godin (watchetoé baquetc'est uncrisse). Ce dernier titre, au contraire des quatre autres, est alors à paraître (il est annoncé, écrit ainsi – *Watche-toé, baquais, c'est un crisse* –, dans *Le Petit Journal*, Montréal, semaine du 13 juin 1965, p. 34) ; il ne paraîtra pas, finalement. Laurent Girouard ne se souvient plus maintenant s'il a appris cette publication via l'article d'André Major (voir note 337) ou s'il le savait en tant que directeur des Éd. Parti pris.

³¹⁹ Cette nouvelle, inachevée, est restée inédite. (Note de L. G.)

³²⁰ Hubert Aquin (1929-1977), sous le pseudonyme de Jean Dubé, entre en clandestinité du 18 juin au 5 juillet 1964. Arrêté ce dernier jour, il est hospitalisé à partir du 15 juillet à l'Institut psychiatrique Albert-Prévost où, du 27 juillet au 22 septembre, il écrit les deux tiers de son deuxième roman, qui sera le premier à paraître, mais en septembre 1965, trois mois après les deux lettres dont on parle ici : *Prochain épisode*, Montréal, Cercle du livre de France. Voir l'Annexe 1.

toute la gagne [sic] de p. p.

D'accord.

Mais, avant de terminer, un dernier conseil. Tu pourras m'envoyer chier après. Mais médite bien ceci : tes conneries du *P'tit [sic] Journal*, comme tes flatteries sur la queue du Frère Untel³²¹, te font un tord [sic] immense chez ton public. Tu ne seras jamais Cachijs [sic] Clay³²² de cette façon, ton public n'est pas celui de Parti pris. Ça fait un bou [sic] de temps que tu es déjà [de ce] côté-là. Et, je me répète ici, c'est moi qui ai imposé tes 2 bouquins aux Éditions³²³. Ton public est maintenant plus large. C'est le public des jeunes gens en colère qui ne prise plus du tout les Frère Untel. Attention, mauvais calcul de ta part, de t'attirer l'un pour perdre l'autre.

Je ne crois pas que nous demeu[re]rions amis.

L. Girouard

n. b. Je me lance —> en archéologie³²⁴.

Petites remarques sans importance.

- 1) Ce qui est advenu à R. Huard³²⁵ était en dehors de ma responsabilité. Je me suis battu comme un forcené pour le publier.
- 2) Quand j'aurai perdu mon emploi (because indépendantiste, propagande en classe, visite d'écrivains dans ses classes ((tiens, c'est

³²¹ Allusion à Jean-Paul Desbiens (1927-2006), *Les insolences du Frère Untel*, Montréal, Éd. de l'Homme, 1960, mais aussi *Sous le soleil de la pitié*, dont André Major fait justement le compte rendu (« La pitié du Frère ») dans *Le Petit Journal*, semaine du 13 juin 1965, p. 34.

³²² Allusion à Cassius Clay (1942-), médaille d'or en boxe, catégorie poids lourd, aux Jeux olympiques de Rome (1960), puis champion du monde, même catégorie (1964). Et transformer le -ssi- en -chi- est une façon d'intégrer cette vedette à l'isotopie du corps (« chie », « cul », mais aussi « calcul », « diagnostic », etc.). Cassius Clay se renommera Cassius X en 1964, puis, surtout, Muhammad Ali (en français : Mohamed Ali) en 1965, vraisemblablement après cet échange de lettres.

³²³ « Petite correction : Girouard prétend avoir dû défendre mes deux manuscrits devant nos camarades. Or, quand la crise a éclaté à *Vie étudiante* et que l'archevêché de Montréal a interdit [en octobre 1964] la publication de la suite du *Cabochon*, c'est Pierre Maheu qui m'a appelé pour m'inviter à publier rapidement ce roman aux éditions Parti pris, ce que j'hésitais à faire, craignant que mon nom soit associé à un ouvrage pour la jeunesse, d'où d'ailleurs la note publiée en quatrième de couverture où je laissais entendre que ma prose vraiment méchante, on la trouverait dans *La chair de poule* dont la parution était déjà prévue. Là encore, c'est Maheu qui m'avait incité à réunir mes nouvelles pour les publier à Parti pris, sans peut-être prendre la peine de consulter Girouard, ce qui a pu le vexer et qui l'amène à prétendre s'être porté à ma défense. » (Note d'A. M., 31 août 2015.)

³²⁴ Voir Laurent Girouard, « La Société d'archéologie préhistorique du Québec (SAPQ) : 1965-1975 », *Archéologiques*, Québec, n° 27, 2014, p. 1-27.

³²⁵ Allusion à Roger-B. Huard (1929-), dramaturge, auteur de *Pile* (Québec, Éd. de l'Arc, 1964) et de *Huard à deux farces* (théâtrique à demi) (Montréal, Éd. de l'Agora, coll. « Métropolitaine », 1965 ?), deux livres qui, étant donnée leur date de publication, auraient pu aboutir aux Éd. Parti pris.

toi ça, moi qui avais pensé te faire plaisir ce jour-là – encore un calcul raté –)), un professeur ne peut décemment enseigner au Québec), j'irai te voir pour m'aider à m'en trouver un autre.

- 3) Je demeure dans un coin merveilleux, verdure, paix, forêt³²⁶, et pas d'écrivains ou de révolutionnaires.
- 4) Tu conserves une copie. Tu m'envoies l'autre³²⁷.

André Major à Laurent Girouard

Varennnes, le 13 [sic : 14 ou 15] juin 1965

Girouard,

Je t'envoie une lettre sans en garder copie, belle imprudence dont je me balance. Tu dis que tu nous laisses nous entredévorer, mais où vas-tu chercher ça ? Je ne vois personne d'autre que les gens que mon travail me contraint à rencontrer. Et ceux de P. P., je les ai remis depuis des mois dans mon passé³²⁸. Tu me rappelles des choses que je suis parvenu, fort heureusement d'ailleurs, à oublier. Je suis out of this world. Je n'ai plus aucun rapport, même lointain, avec qui que ce soit, Godin ou Maheu, Popaul ou Joséphine³²⁹. Là où j'habite, j'ai la sainte paix, car je suis catho, dis-tu, et je médite de sages pensées, mais je ne me suis pas encore converti, que je sache, ce qui n'arrange rien.

Autre page, S. V. P.

³²⁶ L'auteur habite Pierrefonds du printemps 1965 au printemps 1972. (Note de L. G.)

³²⁷ Voir note 294.

³²⁸ « Bien avant la parution de mon roman *Le cabochon*, en décembre 1964, j'avais commencé à me sentir étranger à *Parti pris*. Mon expérience de *helper* chez Dupuis Frères (hiver 1964) m'avait fait comprendre que je ne pouvais plus voir les choses comme les voyaient mes camarades et que seule l'écriture me redonnerait le sentiment de la liberté. Ma décision de rompre était donc prise quand j'ai écrit à Piotte [4 août 1964], et cela déteint sur le texte intitulé "Ainsi soit-il" écrit au cours de l'automne 1964 pour le numéro spécial de *Parti pris* de janvier 1965. Je lui écrivais surtout pour lui confier ma décision de faire cavalier seul. C'était une lettre personnelle qu'il n'a jamais, à ma connaissance, divulguée. Je ne lui demandais pas son avis ; je me contentais de lui énumérer les raisons que j'avais de mettre fin à ma collaboration à *Parti pris*. Je lui demandais simplement d'intercéder en quelque sorte auprès de l'équipe pour expliquer ma décision. Je me suis adressé à lui parce qu'il était le camarade qui me connaissait le mieux et qu'il pouvait par conséquent atténuer l'effet négatif que ma défection pouvait avoir sur l'équipe. [...] Comme je le dis plus haut, cela remonte au printemps 1964, au moment où je survis en travaillant chez Dupuis, quelques mois donc après le lancement [en octobre 1963] de la revue. » (Note d'A. M.)

³²⁹ « À l'époque, on blaguait en parlant de "Joséphine la pas fine". En fait, il s'agit de n'importe qui. » (Note d'A. M.)

Tu es donc ce « pur », cet intrus, venu dans notre sale bande apporter la grandeur d'âme, ton désintéressement. Je sais bien que je suis neurasthénique, mais modérons-nous, doux Jésus. Tu es venu aussi parce que P. P. était un débouché pour toi. Personne n'est pur comme tu le prétends. Tu misais sur le groupe pour te lancer, cela est certain, et même normal. Quand tu joues le Pur contre les Salauds, tu fausses les choses. Nous aussi, bien sûr, nous avons agi mus par un certain intérêt, plus ou moins grand selon chacun.

Je ne t'ai d'ailleurs pas jugé : j'ai constaté des faits. Je t'ai cédé mon manuscrit en septembre, il a paru en février³³⁰, et le contrat en juin n'était pas signé. De plus, je me permets de te faire remarquer que la correction des épreuves et de la mise-en-page, c'est bibi qui les a faites [*sic* : l'ai faite]. Tu étais trop déprimé. Quand *Le cabochon* a paru³³¹, tu ne l'avais pas lu. C'est dur pour un ami. Car je te prenais pour un ami. Mais j'étais un neurasthénique, ce qui est fort différent. Je ne te prenais pas pour Dieu le père, mais tu aurais aimé qu'il en fût ainsi. Devant ton étrange oubli (le contrat), tu m'accuses de t'avoir pris à tort pour un mononcle médé. Ce n'est même pas méchant. Je suis trop loin de ces attaques. Je suis trop indifférent à tout cela, cet infâme bordel qui m'aura emmerdé trop longtemps. Eh oui, tu es un petit Leclerc, et il faudrait t'adorer, bel ange venu convertir les Impurs que nous sommes. S'il y a des impurs, il faut les voir partout, même en toi. C'est ce que je fais. Je le fais avec orgueil, car je ne t'en soufflerai mot.

Tu parles de reconnaissance comme nos parents. Je te dois d'avoir imposé mes œuvres à parti pris³³², mais pourquoi avoir fait cela si la chose t'indifférait à tel point que l'article que tu devais faire sur ces deux livres, tu l'as oublié, comme d'ailleurs tu t'es abstenu de t'en occuper. Même la mise en page de *La chair de poule* te laissait froid, tu devais partir, *déprimé que tu étais*. C'est moi qui ai mis le paquet au terminus. Pour Renaud et Popaul, tu fonctionnais, mais pour moi, c'était malheureux mais il te fallait du repos à la campagne. Cela aussi c'est dur pour un ami.

La semaine dernière, j'ai croisé Godin à *Aujourd'hui*³³³. Je lui ai

³³⁰ Celui de *La chair de poule*, recueil de nouvelles, écrites de novembre 1963 à septembre 1964.

³³¹ Ce « roman pour adolescents » a paru en décembre 1964.

³³² « Comme je n'avais pas ma lettre de juin 1965 sous les yeux quand tu as évoqué une ambiguïté de ma part, je n'ai pas compris comment j'aurais pu reconnaître sérieusement devoir à Girouard d'avoir imposé mes manuscrits à Parti pris et je t'ai dit que ça n'avait aucun sens pour moi. Et ça n'en a toujours pas, car quand je relis ce passage de ma lettre, ce qui m'apparaît évident, c'est que j'ironise sur cette prétention qu'il a d'avoir plaidé ma cause, comme du reste la suite de mes propos en témoigne. Je maintiens donc ce que je t'ai écrit le 31 août à ce sujet [voir note 323]. Pour moi, il n'y a pas d'ambiguïté, rien ne me permettant de croire que les choses se soient passées comme il l'affirme dans sa lettre. » (Note d'A. M., 4 octobre 2015.)

³³³ *Aujourd'hui*, alors la plus importante émission d'affaires publiques de la télévision de Radio-Canada, animée par Michèle Tisseyre et Wilfrid Lemoine ou Jacques Languirand. De septembre 1964 à août 1968, Gérald Godin est chef d'information (coordonnateur à la re-cherche et à la documentation) à cette émission.

demandé ce qui paraîtrait dans « Paroles³³⁴ », il ne m'a pas parlé de *La crotte au nez*³³⁵. Aussi ne l'ai-je pas cité dans mon article³³⁶. J'aurais été malhonnête ?

Quant à croquer le Frère Untel, tu charries. Il ne faut pas faire les curés et maudire bêtement un Desbiens parce qu'il est Frère. C'est trop idiot. Il a quelque chose à dire, il le dit d'une façon fort courageuse et cela ne manque pas de vérité. Alors, parce qu'il n'est pas de notre côté, je lui cracherais dessus ?

Et puis, si j'étais catho, est-ce que cela me rendrait plus odieux que je le suis ? Aux yeux de votre gagne [sic], bien sûr, je serais un traître. Je le suis parce que je vous méprise. Vous avez l'âme trop petite, elle sent l'étroitesse et l'orgueil. Je perds ma sérénité et ta rancune provoque la mienne, ce qui est fort mauvais.

Mes conneries dans *Le Petit Journal* ? Tu délirais. Je suis payé, oh pas de quoi m'enrichir, 80 tomates par semaine. Oui, je dois faire des choses qui m'intéressent peu, mais dans mon billet je dis ce que je pense et je le dis librement. Toi, dans ton métier, tu ne fais pas de conneries ? Bien sûr, il est plus facile de me condamner : c'est écrit et c'est public, mon boulot. Je ne me suis pas vendu; je gagne ma vie comme vous tous, et j'essaie de le faire honnêtement, malgré toute la difficulté que c'est de dire ce que je pense dans ces pages qui ne sont pas encore les miennes.

On t'a dit que je jouais ? Et vous tous, bande de cabotins, des modèles de sincérité ? Voyons donc ! Moi aussi, j'ai entendu des choses que tu disais sur mon compte. Tu n'es pas plus propre que moi. J'avoue avoir dit que tu te foutais de moi et je le pense encore. Mon tort c'est d'avoir été ton ami. S'il n'y avait pas eu P. P. et ces maudits conflits d'intérêts (tu es, toi aussi, un enfant gâté, voyons), peut-être que tout aurait été différent.

Manger de l'étranger ? C'est moi qui suis l'étranger dans cette affaire, car je n'ai jamais été chez moi dans la clique. Je me suis forcé, oui, mais ça a craqué et je suis parti. Je fais mon travail, je pêche, je canote, j'écris, je suis enfin un homme libre³³⁷.

³³⁴ « Paroles » : l'une des deux grandes collections des Éd. Parti pris, créée par Laurent Girouard et inaugurée par la publication de *Le cassé*.

³³⁵ *La crotte au nez*, roman inachevé de Laurent Girouard (voir note 317).

³³⁶ André Major, « Une enquête chez les éditeurs montréalais. Que lisons-nous en 65-66 ? », *Le Petit Journal*, Montréal, semaine du 13 juin 1965, p. 34.

³³⁷ Allusion au fait qu'il n'habite plus en ville depuis mai 1965, mais à la campagne, à Varennes. « Après ma démission de Parti pris, j'ai souffert d'un problème chronique de digestion, que le docteur Jacques Ferron m'a conseillé de soigner en quittant Montréal et en oubliant mes démêlés avec mes anciens camarades. Je me suis donc installé dans un chalet plus ou moins converti en maison, non loin du village de Varennes où mon fils Éric est né le 19 novembre 1965. Je pratiquais la marche à pied, la chasse et la pêche avec un de mes beaux-frères, tout en dirigeant les pages littéraires du *Petit Journal*. Un an plus tard, en mai 1966, je revenais à Montréal, physiquement et moralement rétabli. » (Note d'A. M.)

Nous étions une bande d'adolescents bornés et incapables de nous voir, de nous parfaire. Des satisfaits. C'est cet aspect-là de P. P. qui m'a écœuré. Nous serons des hommes quand nous aurons le courage de nous examiner sans vanité, sans fausse pudeur, chacun pour soi. Les doctrinaires ne vont nulle part, ils se répètent. C'est pourquoi je ne lis plus P. P. Soit dit en passant, si je ne suis pas invité aux lancements de P. P. et si je ne reçois pas de livres, je ne vois pas pourquoi j'en parlerais. De Ferron et de Jasmin, je n'ai rien reçu³³⁸.

Ta nouvelle où je joue le rôle de traître, tu peux la garder, ton fiel ne m'attire pas. Je suppose que c'est de la même veine que ton article (cf. numéro spécial)³³⁹. Ô peuple, vous ne m'avez pas compris, idiots que vous êtes, prophète que je suis. Pleurons, mes frères, sur notre bêtise.

Mes fuites calculées ? La belle affaire : j'étouffais parmi vous. Mes silences : c'était ma colère refoulée. Et puis, si tu chies sur moi, tu auras du mal, je suis bien au-dessus de cette hargne, je suis out of this world et là où je suis, je me sens à l'aise.

Quand je t'ai jugé, comme tu dis, j'en ai été blessé. Car tu étais un ami. Maintenant, tu feras ton chemin en archéologie ou ailleurs, je ferai le mien, et le passé est triste pour nous deux. Si j'ai eu des torts, tu as certes eu les tiens, personne n'est tout à fait innocent ou tout à fait coupable. Ta rancune me met tout sur le dos, même les péchés des partipristes dont je ne suis pas, dont je n'ai, en fait, jamais été, n'ayant pu m'intégrer à leur « esprit ».

Je te souhaite quand même de plus sereines amitiés et de connaître le genre de bonheur qui est le mien.

André Major

Petite note.

Je ne cherche pas de public et si celui-ci me laisse tomber, tant pis, je ne suis pas une putain, que Diable! Tu t'en fais pour moi, c'est noble, mais inutile. Le tort que je me fais, c'est peut-être un bien, qui sait ? Si les jeunes ne prisent pas le Frère Untel, est-ce que ça me regarde ? est-ce que cela m'empêche de lui trouver des qualités ? Je ne suis pas la mode, moi. Même chose pour le joual et la vulgarité, qui deviennent le code éthique des impuissants. Pour dire notre réalité, il ne suffit pas de chier, comme le pensent certains idiots, issus de nos grossières théories dont je suis l'un

³³⁸ Allusion aux deux derniers livres alors parus : *La nuit*, roman de Jacques Ferron (1921-1985), sorti en mars 1965, et *Pleure pas, Germaine*, roman de Claude Jasmin, en avril. « Lorsqu'enfin je recevrai ces deux ouvrages, au cours du mois de juillet [1965], j'en rendrai compte à Radio-Canada (« Carnets des arts »), dans *Le Petit Journal*, dans *L'Action nationale* et dans la revue française *Europe* pour ce qui concerne Ferron. » (Note d'A. M.)

³³⁹ Laurent Girouard, « Considérations contradictoires », art. cité. Voir note 297.

des responsables. Il faut voir clair et tout voir quand on n'a pas de la crotte dans les yeux. Le problème pour moi en est un de création; le public suivra ou non, cela ne dépend que des circonstances. Un détail, mon cher. Pas de temps à perdre³⁴⁰.

Am.

³⁴⁰ Pour avoir une idée de ce que sont devenus Laurent Girouard et André Major, je signale qu'un dossier est paru sur le premier dans *Recherches amérindiennes au Québec* (Montréal, vol. 43, n° 2-3, 2013) et sur le second dans *Voix et images* (Montréal, vol. XL, n° 3 (n° 120), printemps-été 2015).